

Quelques observations concernant le processus de l'élargissement de l'UE du Parlement de la République tchèque (Avril 2001)

Quelques observations concernant le processus de l'élargissement de l'UE du Parlement de la République tchèque

Pendant la période écoulée, la République tchèque a fourni un grand effort d'intégration. Nous avons accueilli avec plaisir les résultats du sommet de Nice qui ont rendu possible l'élargissement de l'UE des nouveaux pays. Nous nous attendons également avec joie aux discussions concernant l'évolution de l'UE dans le futur. La présidence suédoise, vu l'accent mis sur l'avancement de l'agenda d'intégration, émet des signaux fort positifs en direction des pays candidats.

Je crois qu'il est très important de juger l'état de préparation des pays candidats sur la base des critères rationnels. Ce n'est pas le degré de l'enthousiasme suscité par l'Union européenne qui devrait être décisif pour les pays candidats, mais plutôt leur capacité de réussir une fois intégrés à l'UE. La possibilité de devenir membre de l'UE est pour nous un grand défi et une chance de prouver nos qualités. Croyez-moi, les habitants de la République tchèque sont reconnaissants d'avoir obtenu une telle chance. Nous comprenons fort bien que l'UE n'est pas une panacée à nos problèmes et nos lacunes. Nous devons les combattre nous-mêmes, tout en profitant, bien sûr, de l'aide efficace de nos amis des pays membres.

Nous pouvons constater avec satisfaction que, ces derniers temps, la communication entre le Parlement tchèque et le Parlement européen s'est considérablement améliorée. Nous nous réjouissons également du fait que l'échange des opinions ne se limite pas à l'agenda de la Commission parlementaire mixte, un des domaines dont l'évolution est satisfaisante. Le Parlement européen a invité à plusieurs reprises les parlementaires tchèques (ainsi que des parlementaires des autres pays candidats) aux réunions de ses Commissions. Il en était ainsi, pour la dernière fois, dans le cas de la réunion de la Commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense du Parlement européen, où le 20 mars de cette année la situation en République tchèque a été à l'ordre du jour. La participation de notre parlementaire à la réunion organisée par la Commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen, au même jour, était également fort utile pour nous, car elle traitait des questions liées aux résultats du sommet de Nice et au processus d'après Nice.

La fréquence des visites des membres du Parlement européen dans les pays candidats a également augmenté. A titre d'exemple nous pouvons citer la réunion du 28 mars à Prague, où nous nous sommes entretenus avec les membres de la Commission économique et monétaire du PE, ainsi que la visite d'une délégation de la Commission de l'industrie, du commerce extérieur, de la recherche et de l'énergie du PE, préparée pour le mois de mai.

Nous présumons que cet intérêt renforcé du Parlement européen à développer les contacts directs avec les députés des Parlements nationaux des pays candidats est un signe positif et nous espérons le

voir continuer. Nous nous réjouissons notamment de la position du Parlement européen prévoyant que les premiers pays candidats pourront participer aux élections européennes en 2004. La République tchèque est persuadée qu'elle ne manquera pas parmi les premiers nouveaux membres de l'Union européenne.

Prague, le 3 avril 2001

Jaroslav Zverina
Président de la Commission de l'intégration
européenne de la Chambre des
députés du Parlement de la République tchèque